

1 juillet Journée internationale des coopératives

Message du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, à l'occasion de la Journée internationale des coopératives:

"Le microfinancement, c'est notre affaire! Coopérer pour sortir de la pauvreté": tel est le thème retenu pour la Journée internationale des coopératives, ce qui semble tout à fait approprié en cette Année internationale du microcrédit. Il montre que les coopératives et le microfinancement, lorsqu'ils sont utilisés et administrés de façon appropriée, peuvent aider les plus démunis à améliorer leurs conditions de vie.

Offrir des services aux personnes à faibles revenus

Les coopératives offrent depuis longtemps déjà des services financiers aux pauvres et aux personnes à faible revenu. Les caisses populaires et les mutuelles de crédit ont été créées pour atténuer la pauvreté et réduire l'endettement élevé des petits exploitants agricoles et des artisans dans les villes et les campagnes. Les coopératives poursuivent sur cette voie aujourd'hui, en particulier en offrant des services de microfinancement abordables et équitables. Les études de l'Organisation des Nations Unies montrent qu'en facilitant aux pauvres l'accès au crédit et à des produits d'épargne et d'assurance à faible risque, les services de microfinancement les aident à augmenter leurs revenus, protéger leurs biens et faire face aux crises.

Les coopératives sont bien placées pour aider les pauvres, notamment dans les régions délaissées par les banques commerciales. À l'inverse des établissements financiers qui cherchent à dégager un profit, les coopératives financières s'attachent avant tout à proposer des services qui bénéficient à leurs membres. Elles appartiennent en propre à leurs membres, qui sont aussi leurs clients et qui les gèrent démocratiquement. Elles sont proches des collectivités qu'elles servent et sont bien placées pour exécuter des politiques et des programmes adaptés aux conditions locales et aux intérêts et besoins de leurs membres. Elles peuvent ainsi renforcer la participation des pauvres aux mécanismes de prise de décision et de gestion. Dans le même temps, elles favorisent l'instauration de conditions sociales favorables au remboursement de la grande majorité des prêts.

Parvenir au développement durable

Voilà pourquoi, dans le cadre des initiatives mondiales que nous avons engagées pour réduire la pauvreté et parvenir au développement durable, nous devons considérer les coopératives comme des instruments qui ont fait leurs preuves en permettant aux pauvres, en particulier aux femmes, d'avoir accès au microfinancement et de prendre leur destin en main. Voilà pourquoi l'Organisation des Nations Unies œuvre sans relâche pour encourager les coopératives. En cette journée internationale, j'encourage vivement les gouvernements et toutes les parties intéressées à faire de même.

La date officielle de cette journée est fixée au 1^o samedi de juillet, elle change donc chaque année. Pour 2017, elle sera donc célébrée le 1er juillet.

Un site à visiter : www.mediaterre.org